

Communiqué de Presse

Sécur de la santé et propositions de la Mutualité française :

Déboulonner le système de santé en place plutôt que de le repenser intelligemment

Alors que les infirmiers, exclus du Sécur de la santé, sont totalement ignorés par les tutelles, la mutualité française, invitée par contre, se prend à rêver d'une baisse de rémunération pour les soignants isolés, donc travaillant seul par choix ou par obligation, ceci afin d'inciter les professionnels de santé à travailler ensemble, au sein de Msp ou Cpts.

La tentation est grande en ces temps de crise sanitaire de déboulonner le système de santé en place plutôt que de le repenser intelligemment ; et il est tellement facile pour ces « mutuelles » de taper dans les bourses des professionnels et des assurés au lieu d'investir dans la prévention et l'éducation à la santé.

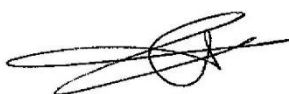
Au final, ce qui se cache sous de telles propositions ne serait-il pas, après avoir racheté les cliniques, les résidences pour handicapés et pour personnes âgées, de s'approprier les futures MSP afin de prendre la gouvernance des futures CPTS ? Dans le but de privatiser une bonne fois pour toutes les soins de ville ainsi que les professionnels de santé, en les obligeant à se regrouper pour les salarier plus facilement ? Et ainsi priver les patients du libre choix, comme nous le montre le modèle anglais ?

Les médecins ont clairement exprimé leurs oppositions et on les soutient, souhaitons que les syndicats représentatifs ne s'abaissent pas à conclure de tels accords même si l'on a vu avec l'avenant 6 que les rémunérations au rabais avaient déjà été actées et avec elles, la forfaitisation des soins.

L'Onsil est bien évidemment contre ces propositions et rappelle à la mutualité française **qu'elle ne peut émettre de telles propositions alors même que la crise Covid a prouvé à quel point les soignants isolés ou regroupés ont été en capacité de s'organiser et de gérer au mieux sans les tutelles et encore moins les mutuelles.**

L'Onsil demande à la mutualité de revoir rapidement sa copie et lui suggère de retourner à son cœur de métier : proposer des contrats enfin accessibles à ses adhérents et en particuliers aux personnes âgées, victimes de tarifs prohibitifs pour une couverture minimale, afin de leur garantir un accès au soin digne de ce nom.

Antoinette Tranchida,
Présidente.



Contact presse : A Tranchida : 06 07 08 01 19